

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 40

Artikel: Un vieux compte
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212423>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
Imprimerie Ami FATIO & C^{ie}, Place St-Laurent, 24 a.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

Société Anonyme Suisse de Publicité

Haasenstein et Vogler.

GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE, et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 25

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Sommaire du N° du 30 septembre 1916: Poésie funèbre (Pierre d'Antan). — Gue-yauve et Dzozet (Djan dai Pivé). — Sous les drapeaux. — Chanson de saison (L. Philippon de la Madeleine). — Le message du Rhône. — La tsivra daô Pontet (H.). Coins de chez nous (Jean des Sapins).

POÉSIE FUNÈBRE

UN cafetier dont les salons s'ouvraient vis à vis de l'entrée d'un cimetière avait fait écrire sur sa devanture :

« On est mieux ici qu'en face. »

En réalité, il n'en savait rien du tout, le brave homme. Il avançait comme une chose certaine, une simple supposition. En tout cas, on doit y être en bonne compagnie, si l'on en croit du moins les inscriptions que portent les pierres tombales. Rien d'étonnant que le monde soit rempli de mauvais sujets. Tous les honnêtes gens sont au cimetière.

Mais les meilleures épitaphes, les plus sincères, ne sont pas toujours celles qui sont gravées dans la pierre. Voulez-vous que nous en passions quelques-unes en revue.

On affirme que dans le cimetière d'une ville allemande se trouvent, parmi beaucoup d'autres, les trois que voici :

... « Ci-jit X., l'homme le moins égoïste qui ait jamais vécu. Il se privait de sommeil pour le procurer, en écrivant, aux autres » ...

... « Ici repose ma femme. Elle a fini de rire et moi de pleurer » ...

Sur la tombe d'un Juif qui avait vainement cherché à obtenir une décoration : « Ci-jit Samuel X., israélite de naissance. En mourant il se convertit au christianisme pour avoir au moins après sa mort, cette croix qu'il avait tant désirée pendant sa vie. »

Maître Adam, le menuisier de Nevers, poète et chansonnier, n'y mettait pas tout de façons.

« Pour cercueil je ne désire
Que le contour d'un tonneau
Je veux qu'on peigne ma trogne
Avec ce vers à l'entour
Ci-jit le plus grand ivrogne
Qui jamais ait vu le jour. »

Alexandre le Grand eut l'épitaphe suivante : « Une tombe suffit à celui à qui n'avait pu suffire l'Univers. »

Les littérateurs ont souvent fait la leur. On connaît celle de La Fontaine.

« Jean s'en alla comme il était venu
Mangeant le fonds avec le revenu
Croyant trésor chose peu nécessaire
Quand à son temps, bien sut le dispenser
Deux parts en fit, dont il voulait passer.
L'une à dormir et l'autre à ne rien faire »

Plus jolie encore est celui de Mathurien Régnier :

« J'ai vécu sans nul pensément
Me laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle
Et si m'étonne fort pourquoi
La mort osa penser à moi
Qui ne pensai jamais à elle. »

On en attribue à Baudelaire une dont je laisse à nos lecteurs le soin d'achever la rime.

« Ci-jit qui pour avoir par trop aimé les g...
Descendit jeune encore au Royaume des taupes. »

Et le pauvre Scarron, le prédécesseur de Louis XIV, dans les bonnes grâces de Madame de Maintenon :

« Celui qui ci maintenant dort
Fit plus de pitié que d'envie
Et souffrit mille fois la mort
Avant que de perdre la vie
Passant, ne fais icy grand bruit
Prends garde qu'aucun ne l'éveille
Car voici la première nuit
Que le pauvre Scarron sommeille. »

On connaît l'histoire de cette pauvre princesse Marguerite d'Autriche qui fut mariée trois fois par les combinaisons de la politique, sans qu'aucun des trois mariages fût réalisé. Elle a fait sur elle-même cette mélancolique épitaphe :

« Ci-jit Margot, la gente damoiselle
Qu'eut trois maris, et encore est pucelle. »

Parmi toutes celles qui furent faites sur le cardinal de Richelieu, en voici une jolie :

« Ci-git un fameux cardinal
Qui fit plus de mal que de bien
Le bien qu'il fit, il le fit mal,
Le mal qu'il fit, il le fit bien »

On avait promis mille écus à celui qui ferait le meilleur quatrain sur le grand Condé. Un écrivain, venu sans doute des bords de la Garonne obtint le prix avec ces vers :

« Pour célébrer tant de vertus
Tant de hauts faits et tant de gloire
Mille écus, morbleu, mille écus
Ce n'est pas un sou par victoire. »

On connaît l'épitaphe qu'un mari fit mettre sur la tombe de sa femme.

« Ci-git ma femme. Ah ! qu'elle est bien !
Pour son repos et pour le mien. »

Il était de la même espèce, ce mari, que celui qui écrivait :

« Les Arabes ! Les Juifs ! ouf ! ouf ! Je n'en puis [plus.]

Ose-t-on écorcher les gens de cette sorte ?
Pour enterrer ma femme exiger vingt écus !
J'aimerais presque autant qu'elle ne fût pas [morte.] »

Le Conteur doit avoir déjà cité la suivante :

« Ci-git un vieil atrabilaire.
Après l'avoir fait enterrer
Sa veuve n'ayant rien à faire
Prit le parti de le pleurer. »

Un célibataire qui se connaissait a fait pour lui la suivante :

« Ci-git qui fut célibataire
Et n'eut que vices et défauts
Plût à Dieu qu'on eût pu sur le tombeau du père
Jadis écrire aussi ces mots :
Ci-git qui fut célibataire. »

Voici l'épitaphe d'un paresseux :

« Ci-git Charlot le paresseux :
Lequel à son heure dernière
S'écria : que je suis heureux
Je vais n'avoir plus rien à faire. »

En voici une bien jolie :

« Austère comme un cénobite
Il vécut toujours chastement.
Mais il dut sa bonne conduite
A son mauvais tempérament. »

La suivante n'est pas de notre époque. On ne trouverait sans doute personne à qui elle pût s'appliquer :

« Ci-git Cléon, ce président avaro,
Qui vendit la justice à chaque citoyen
Croyant qu'une chose si rare
Ne doit pas se donner pour rien. »
Quand à celle-ci, hum !!

« Ici-git le corps d'une belle
Que la mort d'un mari réduisit au trépas
Ce qui doit étonner, c'est de voir en ce cas
La première mode nouvelle
Que les femmes ne suivent pas. »

En voici une qui pourrait se mettre sur beaucoup de tombes :

« Colas est mort de maladie
Tu veux que j'en pleure le sort.
Hélas que veux-tu que j'en dise
Colas vivait. Colas est mort. »

Je vous souhaite, lecteurs, de ne pas mériter celle-là, mais plutôt la belle épitaphe que le doyen Bridel avait faite pour lui-même, et que tout Vaudois devrait s'efforcer de mériter :

« L'amavé son pays, lei a fé quoqué ben
Din l'héberdzei lé no, et lo tigné por sen. »

Et maintenant, si toute cette poésie funèbre vous a attristés, oubliez-la tout de suite, et retenez seulement ces vers d'un philosophe :

« Vivons, mes chers amis, hâtons-nous de cueillir
Le peu de fleurs que le plaisir,
Sur nos pas a fait naître
Oublions le passé qui ne peut revenir
Et sans compter sur l'avenir
Qui nous affligera peut-être
Saisissons le présent, employons à jouir
Ce temps si précieux que l'on perd à connaître !

PIERRE D'ANTAN.

Un vieux compte. — Deux vieux campagnards dont les domaines se touchent sont brouillés depuis de longues années ; conflit de « bon » voisinage, sans doute. Ils ne s'adressent plus la parole, ne se saluent même pas et évitent de se rencontrer, L'un est-il quelque part, vite l'autre s'en va à l'opposé.

L'autre soir, le hasard — c'est un malin — les réunit dans une même compagnie. En dépit de leurs efforts réciproques pour s'ignorer, la conversation, en se généralisant, les met aux prises. Leur vieille rancune se réveille. Elle éclate. Ils s'invectivent à qui mieux mieux, si bien qu'ils en viennent aux mains. Ils se battent jusqu'à ce que le moins fort des deux demande grâce. Alors, son antagoniste de s'écrier, triomphant :

« Eh bin, Daniet, te l'a t'nafféré ; lé pas damadzo, y a treint'ans que te là devessai ! »

Et là-dessus, poussés par les témoins de ce règlement de compte, les deux vieux voisins se réconcilièrent.